

①②

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②② Date de dépôt : 11.03.97.

③③ Priorité :

④③ Date de mise à la disposition du public de la
demande : 18.09.98 Bulletin 98/38.

⑤⑥ Liste des documents cités dans le rapport de
recherche préliminaire : *Ce dernier n'a pas été
établi à la date de publication de la demande.*

⑥⑥ Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

⑦① Demandeur(s) : VETTE REMY — FR.

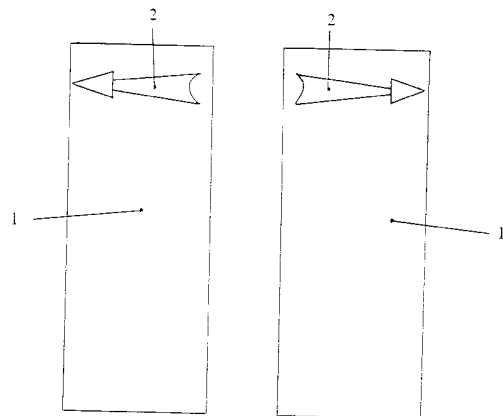
⑦② Inventeur(s) : VETTE REMY.

⑦③ Titulaire(s) :

⑦④ Mandataire(s) :

⑤④ MARQUE PAGE.

⑤⑦ Dispositif pour indiquer la reprise de lecture dans une
grande variété de livres ou de magazines de façon simple et
précise. L'invention permet de pouvoir reprendre une lecture
dans un livre en connaissant la page ou la demi-page sur
laquelle on avait interrompu la lecture précédemment. Il est
constitué d'une plaque rigide (1) marquée au recto et au
verso de deux flèches (2) qui se superposent parfaitement
par transparence.



1 La présente invention concerne un dispositif pour marquer les pages de toutes sortes de livre avec précision. Les marques pages existants sont parfois simples et peu précis. D'autres plus compliqués ne sont pas d'utilisation facile. Le marque page mis au point a l'avantage d'être simple d'utilisation et de donner une situation précise de la reprise de la

5 lecture dans un livre donné en situant parfaitement la page ou la moitié de page que l'on souhaite reprendre en lecture. Le dispositif sera mieux compris en se référant aux figures.

- Sur la planche 1/2, les figures 1a et 1b représentent le recto et le verso du marque page.

- Les figures 2,3,4 et 5 de la planche 2/2 expliquent l'utilisation.

10 A l'ouverture du livre, le marque page (1) se trouve toujours sur la page de droite pour lire l'indication de la flèche (2). Au recto du marque page (1), la flèche (2) peut indiquer deux positions, selon que la flèche (2) soit pivotée ou non. Au verso, c'est la même utilisation, il existe deux autres situations possibles. Il est donc possible d'indiquer quatre demi- pages qui seront à chaque fois celle qui suit la demi-page que l'on vient de

15 quitter après la lecture.

Exemple : votre lecture s'arrête au bas de la page de gauche, vous placerez le marque page (1) sur la page de droite et la flèche (2) placée en haut en direction de la droite (figure 3). Ce marque page est composé d'une plaque rigide cartonnée ou autre sur laquelle sont portées deux flèches (2) l'une au verso, au sommet de la plaque, l'autre au

20 recto, exactement à l'opposé de la première. Elles sont superposées si l'on regarde le marque page par transparence. Le reste de la plaque restera vierge pour l'instant avec un fond clair coloré en " coucher de soleil".

REVENDICATIONS

Marque page caractérisé en ce qu'il est constitué d'une plaque rigide (1) sur laquelle sont inscrites deux flèches (2) au sommet de la plaque. l'une sur le recto et l'autre sur le verso. Les deux flèches (2) se superposent exactement en les regardant par transparence. Le système permet de repérer la fin d'une lecture et donc de situer la reprise de la prochaine lecture.

- 1/2 -

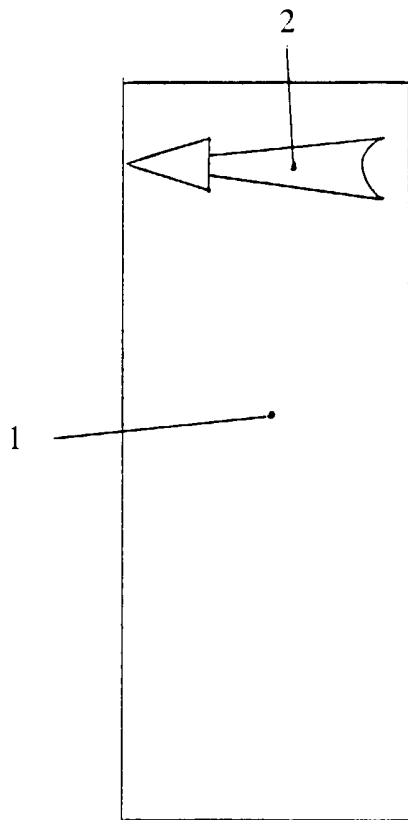


Fig 1a

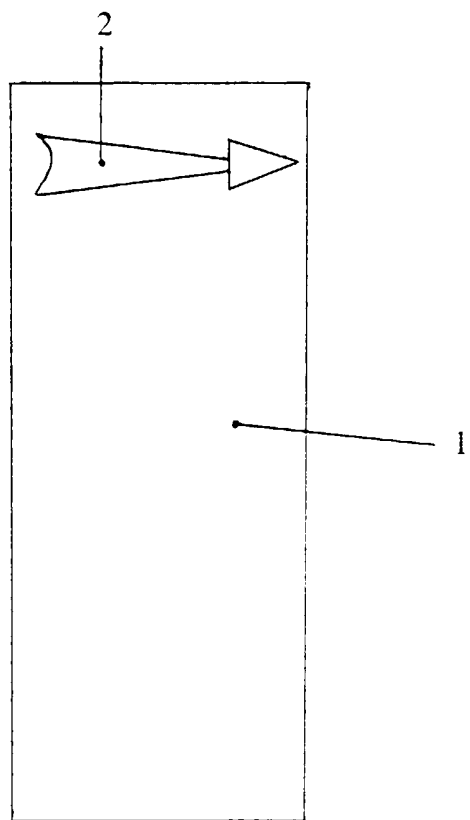


Fig 1b

- 2/2 -

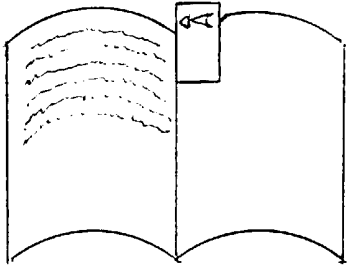


Fig 2

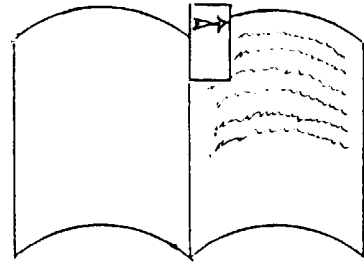


Fig 3

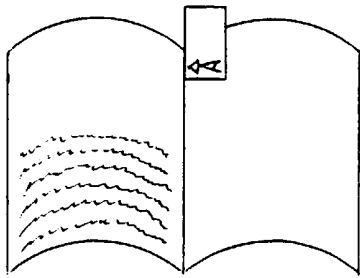


Fig 4

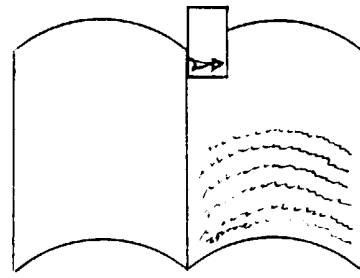


Fig 5